

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la première rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain pour l'année 2016, tenue à l'hôtel de ville de Champlain, au 819, Notre-Dame Est, Champlain (Québec), le 4 mai 2016 à 19 h

Sont présents : M. Guy Simon – Municipalité de Champlain
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (exploitant)
Mme Sonya Auclair – Municipalité de Batiscan

Est absent : M. Christian Gendron – MRC des Chenaux

Invités : Mme Julie Pinard – Chef de service environnement, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Benoit Doucet – Matrec
M. Stéphane Comtois – Directeur des opérations et infrastructures, Régie de la gestion des matières résiduelles de la Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, M. Guy Simon ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et aux invités, et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guy Simon, invite les membres du comité à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été remis à leur arrivée. Puis, il fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Daniel Pépin et appuyé par M. Guy Simon d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. *Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mai et du 15 décembre 2015;*
4. *Suivi du procès-verbal du 21 mai et du 15 décembre 2015;*
5. *Représentation citoyenne au comité de vigilance de Champlain;*
6. *Nomination d'un président et d'un secrétaire;*
7. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
8. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
9. *Aménagement de la route de contournement;*
10. *Travaux à réaliser sur le site en 2016;*
11. *Information sur le certificat d'autorisation;*
12. *Varia;*
13. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
14. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 MAI ET DU 15 DÉCEMBRE 2015

M. Guy Simon invite les membres du comité de vigilance à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 21 mai 2015.

M. Daniel Pépin appuyé de Mme Sonya Auclair, propose que le procès-verbal du 21 mai 2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

M. Guy Simon invite les membres du comité de vigilance à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2015.

M. Simon souligne une erreur à la première page : dans les présences, changer Goveil pour Gobeil

M. Patrick Simard appuyé de M. Daniel Pépin, propose que le procès-verbal du 15 décembre 2015 soit adopté tel que modifié ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RENCONTRE DU 21 MAI ET DU 15 DÉCEMBRE 2015

Aucun point de suivi. Les sujets sont déjà à l'ordre du jour.

5. REPRÉSENTATION CITOYENNE AU COMITÉ DE VIGILANCE DE CHAMPLAIN

Depuis la rencontre du 15 décembre, il n'y a plus de représentant des citoyens au comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain. Aucun des citoyens présents n'était intéressé à représenter les citoyens au sein du comité de vigilance. Pourtant, tous les citoyens avaient été invités à participer à la rencontre du 15 décembre.

Un deuxième appel de candidat sera fait auprès des citoyens. Si, suite à cet appel, plus d'un citoyen est intéressé à faire partie du comité de vigilance, ceux-ci seront invités à participer à la prochaine rencontre du comité de vigilance pour élire le représentant.

6. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE

Pour l'élection du président et du secrétaire du comité de vigilance, M. Stéphane Comtois agira comme président d'élection.

Mme Sonya Auclair, appuyée de M. Daniel Pépin, propose M. Guy Simon pour le poste de président. M. Simon accepte sa candidature au poste de président. N'ayant aucune autre candidature pour le poste de président, M. Guy Simon est élu président du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain pas acclamation.

M. Guy Simon, appuyé de Mme Sonya Auclair, propose M. Patrick Simard pour le poste de secrétaire. M. Simard accepte sa candidature au poste de secrétaire. Mme Sonya Auclair, appuyée de M. Guy Simon, propose M. Daniel Pépin pour le poste de secrétaire. M. Pépin refuse sa candidature au poste de secrétaire. Ayant une seule candidature pour le poste de

secrétaire, M. Patrick Simard est élu secrétaire du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain pas acclamation.

7. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

M. Benoit Doucet mentionne que pour le premier trimestre de 2016, entre 16 000 et 18 000 tonnes de matières résiduelles ont été enfouies dans le lieu d'enfouissement technique de Champlain. Il prévoit qu'en 2016, entre 70 000 et 80 000 tonnes de matières résiduelles devraient être enfouies.

8. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

M. Doucet mentionne que tout va bien au niveau de la gestion des biogaz et du traitement du lixiviat. Une personne a été engagée pour assurer la performance environnementale du lieu d'enfouissement.

M. Doucet souligne qu'un avis de non-conformité a été reçu concernant l'installation des puits de captage pour le biogaz. Normalement, le système de captage des biogaz doit être actif après 5 ans. Cependant, étant donné la faible arrivée des matières résiduelles, il n'a pas été possible de procéder à l'installation du système de captage dans les délais prévus par la réglementation. Les gestionnaires du lieu sont présentement en négociation avec le MDDELCC à ce sujet.

9. AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CONTOURNEMENT

La grande majorité des camions utilisent maintenant la route de contournement.

Les préparatifs pour l'asphaltage de la route sont commencés et l'asphaltage devrait se faire sous peu. Il est à prévoir que les camions passeront temporairement par le village durant les travaux d'asphaltage.

10. TRAVAUX À RÉALISER SUR LE SITE EN 2016

Les principaux travaux prévus pour 2016 sont l'élévation finale du talus ouest afin de pouvoir procéder au recouvrement final, et par la suite, installer les puits de captage des biogaz.

11. INFORMATION SUR LE CERTIFICAT D'AUTORISATION

M. Simon mentionne que la RGMRM est en démarche pour l'obtention d'un certificat d'autorisation qui permettra de mettre à jour et de regrouper les différents certificats d'autorisation obtenus au fil des ans.

12. VARIA

Aucun sujet.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité de vigilance devrait avoir lieu le 5 ou 12 octobre prochain.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

NON ADOPTÉ.



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de Champlain